

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MCNTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

31

ENVIRONNEMENT : Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) concernant l'offre permanente de visites de terrain autour de la transition écologique et de la préservation de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mme PORTEFAIX

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

L'Office Français de la Biodiversité, la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) proposent une offre gratuite de visites de terrain à destination des élus et agents territoriaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de leur faire découvrir et de mettre en valeur des réalisations concrètes et exemplaires en termes de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Cette offre régionale s'intègre dans la dynamique des « DDTour » existants dans les Hauts de France et en Normandie. Les visites sont intégrées à un catalogue permanent et déclenchées à la demande de groupes d'élus et de techniciens de collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A travers ces visites, l'objectif est de créer une dynamique régionale en faveur de la transition écologique et du développement durable en organisant des temps d'échange et de transmission entre élus, agents territoriaux et porteurs de projets.

La ville d'Avignon, collectivité engagée et partenaire de longue date de l'ARBE, notamment au travers de la démarche Territoire Engagé pour la Nature, a été identifiée par l'ARBE parmi 8 collectivités « totem » de la région pour intégrer le catalogue de visites du Biodiv'Tour. Avignon verrait son engagement et ses actions valorisés en tant qu'ambassadrice de la transition écologique en région et ferait bénéficier les visiteurs de son retour d'expérience.

Les échanges entre l'ARBE et la ville d'Avignon ont permis de définir un circuit de visite pour l'année 2024 sur le thème de la coulée verte urbaine dite "comestible" des faubourgs Ouest.

Il est donc nécessaire d'approuver une convention de partenariat à intervenir avec l'ARBE qui permettra de valoriser les actions municipales sur les enjeux de transition écologique et de biodiversité.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Cette convention sera consentie à titre gratuit, pour une durée de deux ans avec 4 visites maximales. Elle prévoit également les conditions dans lesquelles les visites Biodiv'Tour seront conduites (programme, lieux d'accueil des groupes, circuits de visite, intervenants mobilisés par la ville d'Avignon – Elus et/ou techniciens, nombre maximal de visites).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu le projet de convention de partenariat entre l'ARBE et la ville d'Avignon,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Ville en transition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) pour permettre de valoriser les actions municipales sur les enjeux de transition écologique et de biodiversité;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC



Pour le Maire,
Par délégation,
Le 1er Adjoint,
M. Claude NAHOUM

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Claude Nahoum".

Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Martine Clavel".

PARVENU A LA PREFECTURE LE
ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024

15 MAI 2024

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :